



Bourg de Bussière-Poitevine

**16** A l'intersection, traverser la route et prendre le chemin empierré en face.

**17** Continuer tout droit jusqu'à rejoindre la route. Tourner à gauche pour rejoindre l'étang et le château de Busserolles. Après avoir passé le château, continuer sur la route toujours tout droit et rejoindre la Mairie située sur la droite.

#### L'histoire de Bussière-Poitevine

Les historiens ont du mal à connaître les origines de cette commune. Des restes paléolithiques ont été découverts dans les environs. Bussière-Poitevine a connu l'occupation romaine. L'évangélisation des campagnes, à l'instigation de Saint-Martial au IV<sup>ème</sup> siècle, ne s'est pas fait sans mal. Sous la féodalité, elle a connu un certain essor. La présence de châteaux (Lavaud, Busserolles, Champagnac) témoignent de l'importance du passé. Lieu de transition entre le Limousin et le Poitou, elle a toujours été un lieu de passage. Par la suite, la vie religieuse de la ville est devenue plus fervente. Les pèlerins qui se rendaient à Compostelle en passant par Limoges y effectuaient une halte. La Gartempe ne les laissaient pas indifférents.



## En chemin :

- Village de Val de Chaume ;
- Rive de la Gartempe ;
- Villages Mas Vignan, Champagnac, le Moulin Berger ;
- Ancienne grange dimière (privée) ;
- Ecluse ;
- Château de Busserolles (privé).

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme du Haut-Limousin  
Tél : 05 55 68 12 79

En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site  
[www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) ou 05 55 79 04 04

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)  
ou au tél : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est consultable et téléchargeable sur le site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com). Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (cavaliers, VTT...), sauf indication contraire.

Crédit photo : CDT 87, Mairie de Bussière-Poitevine



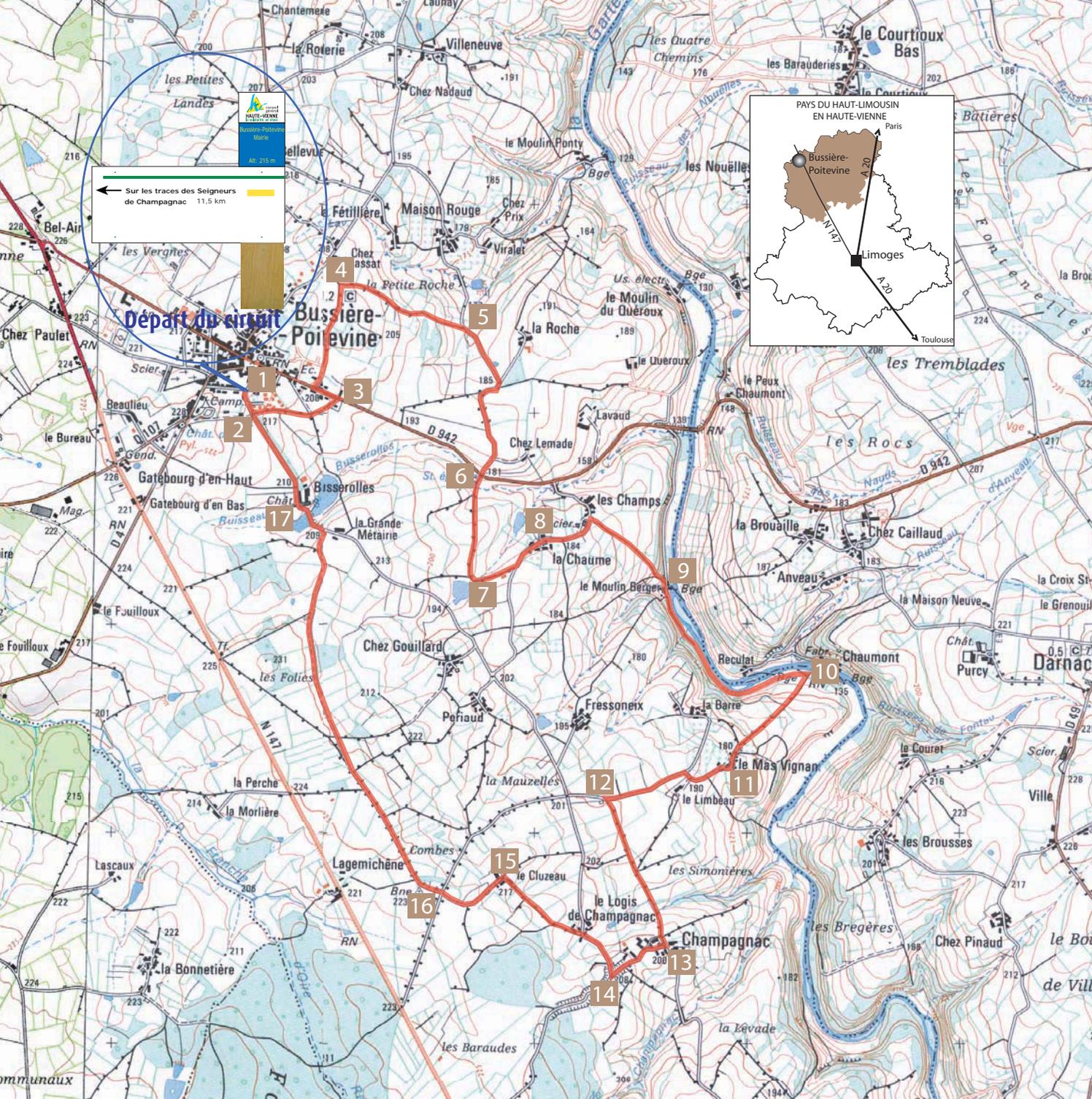
**BUSSIÈRE-POITEVINE**  
Circuit "Sur les traces  
des Seigneurs de Champagnac"

3 h - 11,5 km



Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

PAYS DU HAUT-LIMOUSIN



## Info pratique

**Accès :** A 1 h de Limoges, prendre la N 147 en direction de Bellac puis Bussière-Poitevine.

**Départ des circuits :** Parking de la Mairie.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
3 h	11,5 Km	jaune	facile	88 m

				Continuité d'itinéraire		Changement de direction
<b>Les pratiques accessibles</b>				Mauvaise direction		

## Itinéraire

- 1** Garer la voiture sur le parking de la Mairie, rue Eugène Gaillardat. Puis tourner à gauche au niveau de la route sur cette même rue.
- 2** Faire 50 m et prendre à gauche la route en gravier pour rejoindre l'Avenue de la Libération (D 942).
- 3** Prendre à gauche cette avenue. Faire 50 m et tourner à droite sur le chemin derrière la première maison.
- 4** Sur ce chemin, prendre le deuxième sentier à droite et avancer tout droit jusqu'à la route.
- 5** Prendre à droite sur la route. Continuer sur la route principale jusqu'à atteindre le STOP au niveau de la D 942.
- 6** Traverser la départementale puis prendre le sentier en face. Continuer d'avancer tout droit jusqu'à l'étang.
- 7** Tourner à gauche au niveau de l'étang et avancer jusqu'à la route.
- 8** Tourner à gauche sur la route. Traverser le village de la Chaume, passer devant la scierie et une fois entré dans le village des Champs, prendre le premier sentier herbeux à droite.
- 9** Descendre le sentier jusqu'au Moulin Berger et rejoindre la Gartempe. Ainsi suivre le chemin principal qui longe la rivière.
- 10** Continuer toujours sur le sentier principal et quitter la rivière en suivant ce sentier encaissé et étroit qui part sur la droite.
- 11** Avancer jusqu'au Mas Vignan, prendre à droite sur la route en passant derrière les maisons. A l'intersection des deux routes, prendre à gauche.
- 12** Continuer tout droit sur environ 300 m et emprunter le sentier herbeux et étroit se situant sur la gauche.
- 13** Avancer toujours sur le sentier principal et rejoindre le village de Champagnac. A la route, prendre à droite et traverser Champagnac.
- 14** A l'intersection des deux routes, prendre de nouveau à droite et avancer jusqu'au Logis de Champagnac.
- 15** Passer entre deux maisons et prendre le sentier herbeux qui monte jusqu'au Cluzeau. Rejoindre la route et continuer tout droit jusqu'à une intersection de deux routes.